

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
7 / 02 / 2019	7 / 02 / 2019	2019 - 3807

1. Intitulé du projet

Création de zones de parking rue de la Ferme sur la ZAC de la Tibourgère aux HERBIERS, à proximité du futur cinéma

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ORYON

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur BONNET Sébastien - Directeur d'ORYON

RCS / SIRET

5 4 7 0 5 0 1 4 6 0 0 0 3 4

Forme juridique

SAEML

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	le projet d'aménagement consiste à aménager 96 places de stationnement à proximité du futur cinéma

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les parkings à créer sont situés rue de la Ferme dans la ZAC de la Tibourgère sur la commune des Herbiers. Cet aménagement s'inscrit dans le projet de l'implantation d'un cinéma sur le secteur Nord de la place de la Ferme (ancienne grange) et à pour but d'apporter le nombre de place de stationnement nécessaire au projet. Deux secteurs de parking seront réalisés :

- un premier parking de 15 unités, à l'entrée de la place de la Ferme, avec un accès direct depuis le giratoire de "Décathlon"
- un deuxième parking de 81 unités, au Nord-Est de la place de la ferme, avec une entrée/sortie depuis la rue de la Ferme et une sortie depuis le Chemin de l'Ouvrardière.

Le cinéma quant à lui est un bâtiment en R+2 proposant 5 salles desservies en RDC pour une surface totale d'environ 2.900m² (en neuf et en rénovation des bâtiments existants) - descriptif joint en annexe volontaire (n°7)

4.2 Objectifs du projet

Cet aménagement a pour objectif de poursuivre la réalisation de la ZAC de la tibourgère avec le développement de ce quartier et de la ville en contribuant à la création des aires de stationnement pour le futur cinéma.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'aménagement de ce projet de parking seront réalisés en deux phases, à savoir :

1ère PHASE :

- terrassement des parkings (terre végétale conservée)
- pose des réseaux d'assainissement eaux pluviales pour récupération des eaux de pluies (avant rejet dans les bassins de rétentions et de traitement existants)
- réalisation des parkings provisoires : empierrement, bordures.
- pose du réseau d'éclairage public.

2ème PHASE :

- réalisation des parkings définitifs : rechargement empierrement, revêtement en enrobés, créations d'espaces verts intercalaires limitant l'effet de nappe du parking, réalisation des cheminements piétonniers,
- exécution des signalisations horizontale et verticales.
- exécution des aménagements paysagés : nettoyage des haies existantes, plantation d'arbre et exécution de pelouse.

Le planning envisagé pour cette réalisation est 2020, en cohérence avec le planning du cinéma (livré en 2021).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le secteur (place et rue de la Ferme) est déjà pourvu de nombreux stationnements (parking de 33 unités sur le secteur de la Ferme et des parkings longitudinaux rue de la Ferme) mais en nombre insuffisant après l'implantation du cinéma. Les zones de stationnements seront en libre service avec des emplacements PMR (création de 7 unités).

Le parking accessible au public servira ainsi principalement en journée pour les commerces et services de proximité qui constitue l'environnement du projet et en lien avec les horaires d'ouverture du cinéma.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour le parking, un permis d'aménager sera déposé.

L'aménagement des parkings s'inscrit dans la ZAC de la Tibourgère. L'aménagement de la ZAC à fait l'objet d'un dossier d'Autorisation au titre de la Loi sur l'eau d(Arrêté d'Autorisation n°06-DDAF-131 en date du 3 mai 2006)

Pour le cinéma, un permis de construire sera déposé.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
parking P1 : 15 parking P2 : 81 total : 96 (dont PMR : 7)	place de parking
cinéma : surface totale : 2.900m ² ; emprise foncière : 2.274m ²	m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

ZAC de la "Tibourgère"
rue de la ferme
85500 LES HERBIERS

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 1 ' 1 " 0

Lat. N ° 4 6 ' 5 2 " 46

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble des déblais issus des terrassements des parkings seront évacués en décharge contrôlée sauf la terre végétale qui sera utilisée pour les espaces verts du quartier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de matériaux issus de carrière pour la création des structures des chaussées.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diminution d'une zone non construite (ancien champ devenu friche) dans l'emprise des parkings
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléas sismique modéré.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Trafics plus intense au moment des programmations du cinéma
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Augmentation du bruit par le trafic des véhicules du public du cinéma.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Mise en place d'un éclairage public dans les parkings (sera éteint la nuit et déjà existant sur les rues aux alentours)</p> <p>Trafic des véhicules en nocturne</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Émissions de polluants dans l'air d'origine routière et de gaz à effet de serre. Toutefois ces émissions tendront à diminuer sur le long terme compte tenu de l'évolution technologique des véhicules. De plus ces polluants se trouvant en milieu ouvert, ils se disperseront rapidement et limiteront ainsi leur exposition.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement des différents parkings seront collectées via un réseau d'assainissement à créer et dirigées dans les bassins de rétention existant sur la ZAC (rive de l'Avenue de la Maine). L'exutoire de ce bassin sera le même que celui du site initial.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets issus des phase travaux sont ceux vus généralement sur les chantiers routiers. Il seront évacués en décharge contrôlée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune incidence agricole, les terres font partie de la ZAC et donc non exploitées (secteur en prairie). Le projet permettra de revaloriser ce secteur de la place de la Ferme car actuellement ce secteur sert uniquement de voie de passage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le parking sera utilisé par les usagers du cinéma. A ce titre, les incidences évoquées au 6.1 correspondent à la fois aux parkings, objets de la saisine, et au cinéma qui donnera lieu à l'établissement d'un permis de construire.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ce projet consiste essentiellement à aménager des zones de stationnements. Les effets néfastes du projet viennent de l'imperméabilisation du terrain par rapport à l'état existant et donc une infiltration des eaux de pluie dans le sol réduite. Les bassins de rétention existants (sur la rive de l'Avenue de la Maine) où se rejettent les eaux de ruissellements des futurs parkings ont été calculé en prenant en compte l'urbanisation de ces parcelles.

Il est à noter qu'en parallèle à ce projet, des continuités piétons et vélos sont mise en place pour limiter l'utilisation automobile. Les espaces verts à proximité (haies, mare) seront valorisées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet s'inscrit dans la poursuite du développement de la ZAC qui a donné lieu aux demandes préalables nécessaires.

En outre ce projet permet la mise en place d'un équipement structurant près du centre-ville (plutôt qu'en périphérie) limitant les déplacements.

En conclusion, au vu de la situation du projet (à l'intérieur de la ZAC de la Tibourgère), du type de projet et des mesures prises pour la gestion du site et des eaux pluviales, il semble que les incidences du projet sur le milieu naturel soient négligeables. Il n'est donc pas jugé nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale, celui-ci faisant déjà l'objet d'une étude d'incidence au titre de la loi sur l'eau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Descriptif du projet du cinéma - extrait du permis de construire : PC 1, PC2 ; PC4 ; PC 34

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à La Roche sur Yon

le, 7 février 2019

Signature

ORYON
92, Bd Gaston Defferre
CS 30737
85018 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. : 02 51 37 23 08
Fax : 02 51 46 13 08
R.C. B 547 050 146
Site web : www.oryon.fr

S. BONNET
Directeur Général